



Coronavirus (Covid-19)

Appel à la citoyenneté et à la solidarité

20 mars 2020

Si nous voulons être solidaire, soyons responsable ! Adoptez les bons réflexes

Aider, ce n'est pas forcément avoir des contacts, il faut pouvoir se protéger mutuellement pour vaincre la propagation du virus, il faut pouvoir se restreindre un maximum et ne faire que ce qui est nécessaire.

Voici quelques questions récurrentes que nous entendons et quelques éléments de réponses à celles-ci.

Est-ce que je peux aller chercher le pain pour mon voisin ?

Il n'y a pas d'interdiction, mais il serait souhaitable d'envisager de se déplacer pour l'acheter une fois par semaine et de se servir du congélateur quand c'est possible.

Si vous devez aller chercher du pain pour quelqu'un ne portez pas vos mains au visage, lavez vous les mains systématiquement en rentrant à la maison et désinfectez les poignées des portes.

Il faut changer nos habitudes de vie mais aussi nos habitudes alimentaires. Le pain frais à la Française, ça sera pour après !

Si les parents veulent se prêter des jouets ou des livres, est-ce possible s'ils sont nettoyés avant ?

Il y a tellement de contradiction scientifique sur ces données qu'il est urgent de ne rien faire car ce n'est pas vital...

Si le courrier est devant la porte, est-ce que je peux le poster ?

Oui, mais ne porter pas vos mains au visage, lavez vous les mains systématiquement en rentrant à la maison et désinfectez les poignées des portes.

Est-ce que je peux aller chercher des médicaments pour mon voisin ?

Les pharmacies d'Ornans ont le devoir de livrer à domicile les médicaments s'ils en ont la demande. Les personnes peuvent les appeler directement pour faire leur demande. Les médecins ont déjà commencé à faxer certaines ordonnances de renouvellement de traitement pour livraison à domicile par les pharmaciens (protocole strict) et ça fonctionne bien.

Prenons soin des autres en favorisant

- les contacts téléphoniques
- les courses sans être accompagné des enfants ou conjoint
- les achats de 1^{ère} nécessité mais surtout pas au quotidien

Contactez la Ville d'Ornans Pour plus de renseignements

03 81 62 40 30
accueil@ornans.fr
www.ornans.fr